

Contrat de location



Location de la salle privée d'environ 50 m² ainsi que ses wc attenants.

Lieu : Plannaz 8, 1196 Gland

Dates :

Parking : Parking attenants à disposition (une dizaine de place)

Activité :

Ménage:

Le ménage est assuré par la propriétaire.

Dégâts:

Les dégâts éventuels causés dans la salle pendant les heures de la location seront couverts par l'assurance responsabilité civile de la personne qui loue la salle.

Informations pratiques :

- Salle non-fumeur (cendrier à disposition à l'extérieur)
- Animaux interdits
- Sous-location interdite
- L'accès sur la scène du piano est autorisé seulement par un-e musicien-ne, et ceci en accord avec la propriétaire.
- Prendre avec soi vos propres sacs poubelle
- Reprendre avec vous les sacs poubelles utilisés, ainsi que les objets pour la déchetterie.

Matériel à disposition :

- Porte manteaux si demandé
- Machine à café (sans les consommables) + Bouilloire
- Vaisselle y compris Lave-vaisselle
(le lave-vaisselle devra être mis en marche à la fin de la réunion si de la vaisselle a été utilisée)
- Petit frigo
- Tables diverses à disposition
- Nombre de chaises à disposition à définir
- Un petit canapé

Prix de la location:



- 50.-frs de l'heure. Ou forfait à la journée/ événement.
- 50.-frs en sus si utilisation du piano à queue.
- 50.- frs en plus si utilisation d'une partie de jardin pour une durée déterminée.

Paieiment:

- Paiement en avance, le paiement fait office de réservation.
- Si location à l'année (cours sport par exemple), paiement au 15 du mois.

Paieiment sur le compte privé suivant, par e-banking ou par Twint:

Raiffeisen Nyon, Esther Gallay,

CH 52 8080 8006 8894 56372

Résiliation :

Si location de longue durée, résiliation trois mois avant la date de fin de contrat.

Par sa signature, le locataire accepte les conditions ci-dessus pour l'utilisation de la salle et déclare avoir une assurance responsabilité civile.

Nom du locataire :

Date et Lieu :

Signature :

Signature de la propriétaire, Esther Gallay :